GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie

RAPPORT ADMINISTRATIF

Code unité

Nmr P.V. 00770

2021

Année Nmr dossier justice

Nmr pièce

N° feuillet 1/1

Analyse et références

Affaire

Objet : Signalement par un particulier d'un phénomène aérospatial non identifié Lieu: VICQ SUR GARTEMPE (86)

Date et heure: 13 août 2021 à 00h12

Le vendredi 13 août 2021 à 15 heures 30 minutes.

Nous soussigné Adjudant

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence.

ENQUÊTE

Le 13 août 2021 à 14 heures 40 se présente à notre unité M. Cette personne en vacances sur VICQ SUR GARTEMPE déclare avoir vu un phénomène aérospatial non identifié survolant la rivière la Gartempe au cours de la nuit alors qu'il se promenait avec son épouse. Il décrit avoir vu deux petites lumières blanches à environ 50 mètres du sol qui survolait sans bruit la rivière. Il a rempli un dossier Geipan sur internet. ----- Pièce n° 2

Conformément aux directives nous avons transmis une copie dématérialisée de cette procédure au GEIPAN.

Dont procès verbal fait et clos à

le 13 août 2021 L'Officier de Police Judiciaire

(DESTINATAIRES) Date de clôture [1] - Madame la Préfète à POITIERS 6000 13/08/21 [2] - Direction général de la gendarmerie Nationale Signature(s) Le (DOES/SDAO/CAE/SAS) [1] - Archives

GENDARMERIE NATIONALE Compagnie de gendarmerie départementale RAPPORT ADMINISTRATIF PROCÈS-VERBAL D'AUDITION Code unité Nmr P.V. Année Nmr dossier justice Nmr pièce N° feuillet 00770 2021 2 1/2 Analyse et références Affaire

Le vendredi 13 août 2021 à 14 heures 40 minutes. Nous soussigné Adjudant Vu l'article L.421-1 du Coge de la Sécurité intérieure Nous trouvant au bureau de notre unité à

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence.

rapportons les opérations suivantes :

COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE

La personne dénommée ci-dessus accepte de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Cette communication pourra se faire par e-mail à l'adresse suivante :

et par

SMS au numéro de téléphone suivant :

La personne est informée qu'elle peut se désister de ce consentement à tout moment de la procédure ou signaler tout changement concernant le mode de communication choisi ou les coordonnées fournies. Durant l'enquête de gendarmerie, cette démarche devra s'effectuer directement dans les locaux de l'unité en charge de la procédure. A l'issue de cette phase d'enquête, la personne entendue devra s'adresser au greffe de la juridiction saisie de son dossier.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La personne entendue est informée que conformément à la loi du 6 janvier 1978, ses données à caractère personnel collectées dans le présent procès-verbal sont enregistrées et utilisées par la gendarmerie nationale dans le traitement LRPGN autorisé par décret n° 2011-111 en date du 27 janvier 2011 et destiné à faciliter le traitement de la procédure. Elle est également informée : - que le délégué à la protection des données du ministère de l'intérieur sis Place Beauvau, 75008 Paris Cedex contrôle ce traitement. - que pour exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation, elle doit adresser directement auprès de la direction générale de la gendarmerie nationale sise au 4 rue Claude Bernard, 92130 Issy-les-Moulineaux. - qu'elle peut également adresser une réclamation auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sise au 3 place de Fontenoy, TSA 80715 75334 PARIS Cedex 7

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je suis en vacances sur la commune de VICQ SUR GARTEMPE (86) depuis plus jours au lieu dit Hier soir avec mon épouse vers 23 heures 15 nous sommes partis nous promener avec le chien pour prendre la fraîcheur dans un chemin à proximité du lieu dit au dessus du hameau.

Le 13 août 2021 à minuit douze exactement alors que nous redescendions vers le hameau nous avons vu passer dans la vallée de la Gartempe deux feux blancs comme des feux de position d'un avion mais çà faisait aucun bruit et cela se trouvait à peu près à 50 mètres au dessus de la rivière. Cela a duré quelques secondes cela allait assez vite ensuite nous l'avons perdu de vu dans la nuit noire.

Nous nous trouvions à environ 400 ou 500 mètres de cet objet .

Nous l'avons vu uniquement parce qu'il y avait ces petits feux qui étaient très nettes et visibles. Sinon cela faisait vraiment aucun bruit.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

Pièce n°

Feuillet n° 2 / 2.

Mon épouse a vu exactement la même chose que moi. Ce matin j'ai appelé vos services qu'ils m'ont dit de passer vous voir et cette nuit j'ai rempli sur internet le dossier Geipan . Je ne vois rien d'autre à ajouter.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

le 13 août 2021 à 14 heures 55 minutes.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire